

# Le BusAbri, un refuge pour sortir de la précarité

**FOYER** Reportage à Paris avec les travailleurs pairs de l'association les Enfants du canal, d'anciens SDF qui assistent aujourd'hui des sans-abri.



Claudine et Guillaume, dans le BusAbri, garé près de la place Denfert-Rochereau, à Paris. PHOTO LIONEL CHARRIER. MYOP

Près des catacombes, dans le XIV<sup>e</sup> arrondissement de Paris, un bus aménagé se gare chaque matin pour accueillir les sans-abri. A l'intérieur, ils sont une dizaine. Certains jouent au Scrabble, alignant des mots qui semblent refléter leur situation : «flouze», «foyer», «argent», «maison». Au fond, Claudine Blanchard, 55 ans, est l'une des cinq «travailleurs pairs» recrutés par l'association les Enfants du canal.

Anciens sans-abri ou ayant connu une grande précarité, embauchés en contrat d'accompagnement à l'emploi (CAE), rémunérés au Smic, les travailleurs pairs partagent leur vécu. «Je n'ai jamais été dans la rue, explique Claudine. Je m'en suis sortie grâce à des relations qui m'ont trouvé un foyer d'accueil... Mais j'ai connu la précarité, la peur. Ce qui me rendait malade, c'était de tomber sur des murs. Les gens s'en fichent, de la précarité.»

«**Broches**». Ion vient au BusAbri tous les jours, depuis un mois. Aidé par Anne-Laure, une assistante sociale qui a son bureau à l'étage, il a trouvé un logement sur une péniche et cherche un emploi. «Sans ce bus, je n'aurais jamais pu trouver de solutions

aussi vite. Quand tu es dans la rue, tu ne sais pas à qui t'adresser.» Son passé ? «Je vivais chez mon oncle. Mais quand il est mort, on m'a donné vingt-huit jours pour partir.»

Ion a enchaîné les foyers et les nuits à la belle étoile. «Il faut voir à quoi ressemble un foyer. Ça se bouscule pour entrer, ça dort par terre. Des gens passent la nuit sur des chaises. Vous essayez de dormir, mais il y a trop de bruit. Quand vous y arrivez enfin, on vous renvoie dans le froid.»

Près de lui, Julien, 37 ans. Sans-abri depuis cinq ans, il s'est fait tabasser un soir par deux inconnus, qui lui ont volé ses affaires. «Depuis, j'ai des broches dans la jambe gauche. Je suis invalide.» Au BusAbri, Julien a trouvé «la gentillesse, l'écoute, la convivialité». «Sans ce bus, je serais sûrement mort», assure-t-il, montrant une carte délivrée par les Enfants du canal qui lui donne droit à un repas gratuit, chaque soir, dans une brasserie.

Au BusAbri, on organise des activités. Ateliers d'écriture, de peinture. Asmil, dans la rue depuis un an, signe sa dernière œuvre, une peinture qui ornera sa chambre, au foyer des Enfants du canal. «Les gens de la rue ont

perdu leur estime de soi. Ici, on les aide à se reconstruire», affirme Cédric Lautard, chef de service du bus.

«**Valises**». Claudine part en maraude. Près du métro Denfert-Rochereau, un vieil homme au visage buriné. Rabah, 68 ans, a perdu son logement au moment de la retraite. Claudine lui serre la main : «J'ai quelque chose pour toi. Un foyer de retraités, dans la région parisienne.» Rabah secoue la tête. «Ça ne l'intéresse pas, explique

Claudine. Il ne veut pas quitter Paris. Déjà, pour le faire venir dans le bus, c'est difficile, car il ne quitte jamais ses trois grosses valises, sauf quand il les donne au marchand de journaux.»

Claudine confie : «En général, les sans-abri ne veulent pas qu'on les aide. Ils mettent très longtemps à venir. Et il faut les accompagner, même une fois relogés. Après avoir vécu dans la rue pendant des années, ils doivent réapprendre à vivre.»

FABIEN SOYEZ

## SANS-PAPIERS: APPARU RAPPELLE LES PRÉFECTURES À L'ORDRE

Une circulaire «hiver» va être envoyée «en fin de semaine» à toutes les préfectures pour leur rappeler que l'accueil dans les centres d'hébergement dédiés aux sans-abri doit être «inconditionnel», a annoncé hier le secrétaire d'Etat au Logement, Benoist Apparu. Il réagissait à une enquête de Libération d'hier, montrant qu'au moins trois préfectures ont demandé aux associations gestionnaires de centres d'hébergement d'urgence de ne pas accueillir des étrangers déboutés du droit d'asile et sans papiers, en cas de manque de places. «Quand il y a le risque de passer la nuit dehors lors d'une période de grand froid, on ne se pose pas la question de savoir si la personne est française ou non, si elle a des papiers ou non», a souligné Benoist Apparu. Il a indiqué qu'il avait «fait appeler les trois préfectures» citées par Libération. Selon lui, tout est rentré dans l'ordre. Pour expliquer les dérapages, il fait état «soit de zèle, soit d'une mauvaise application» des textes par les fonctionnaires de l'Etat. T.S.

# 23 498

sans-papiers ont été expulsés de France au cours des dix premiers mois de l'année, selon le ministre de l'Intérieur, Brice Hortefeux. Depuis qu'il est de nouveau en charge de l'immigration, ce proche de Nicolas Sarkozy renoue avec la politique du chiffre, à la façon de son mentor. La publication de statistiques sert à montrer que le gouvernement reste inflexible avec les sans-papiers. Bien que menant une politique analogue, Eric Besson se montrait plus pudique avec les chiffres, préférant mettre en avant d'autres aspects de son action.

**GENS DU VOYAGE** Le président du groupe PCF-PG du Conseil de Paris, Ian Brossat, s'est réjoui lundi que se tienne «enfin» aujourd'hui une réunion de la Commission consultative des gens du voyage, chargée de prendre des décisions pour des aires dans la capitale, toujours pas installées. La ville de Paris souhaite se doter de trois aires d'accueil, mais son projet voté en 2009 se heurte à des retards politiques et administratifs.

**JIHAD** Le «jihadiste français» Ryad Hannouni, interpellé début septembre à Naples alors qu'il revenait des zones de combat dans la région frontalière pakistano-afghane, a été extradé lundi en France. Il devait être présenté dans la soirée à un juge antiterroriste.

**DIOXINE** Le procès de l'«affaire de la dioxine», autour d'un incinérateur de déchets en Savoie (photo), a débuté lundi à Albertville. Mais ce scandale écologique des années 2000 a été réduit à un petit procès, qualifié de «mascarade» par les associations de riverains. «C'est un fiasco judiciaire, on se moque



de nous [...]. On nous dit que personne n'est responsable. Si ce n'est pas grave, alors rouvrons tous les incinérateurs!» a déclaré Dominique Frey, coprésidente d'une association citoyenne non retenue partie civile. PHOTO AFP

**HORTEFEUX** Accusé d'atteinte à la présomption d'innocence de David Sénat, l'ex-conseiller à la Justice de Michèle Alliot-Marie accusé de fuites au Monde dans l'affaire Bettencourt, Brice Hortefeux a protesté lundi de son «extrême prudence», par la voix de son avocat. David Sénat vise des propos tenus par le ministre de l'Intérieur le 17 octobre au Grand Jury RTL-LCI-le Figaro. Le tribunal de Paris rendra sa décision le 17 décembre.

monfuturjob

Dialoguez  
avec 300.000 employeurs  
Déposez vos CV gratuitement  
Suivez vos candidatures sur  
facebook™

[www.monfuturjob.com](http://www.monfuturjob.com)

L'espace de rencontre entre  
votre futur employeur et vous